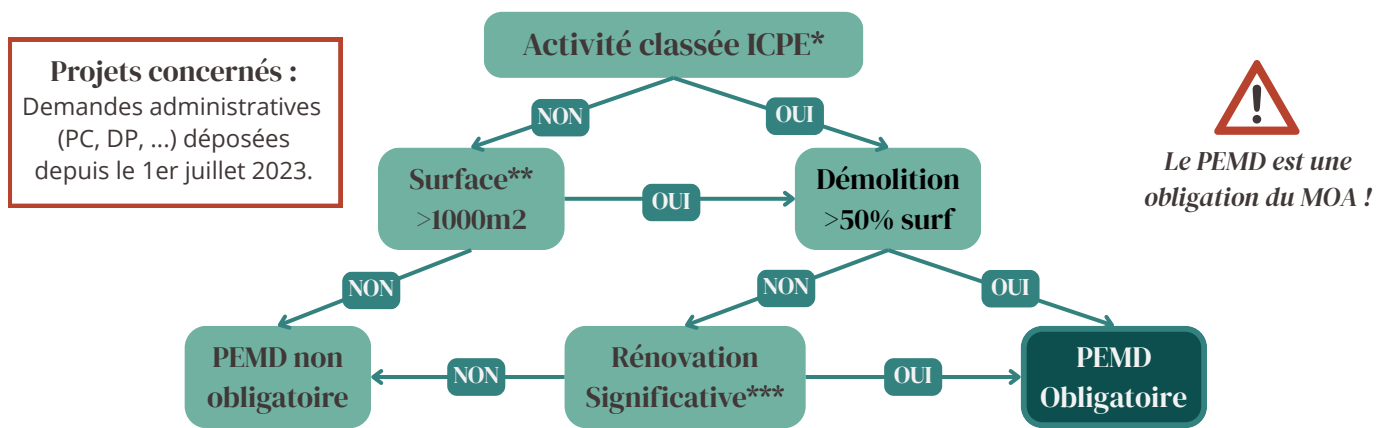


### Le b.a.-ba du Diagnostic PEMD (Produits équipements Matériaux et Déchets)

Le diagnostic PEMD identifie les produits, équipements et matériaux potentiellement réemployables, ainsi que les déchets et leurs filières de traitement sur un chantier de rénovation ou de démolition. Mais dans quel cas faut-il le réaliser ?



**\*\*\*Rénovation significative : travaux de rénovations portent sur 2 éléments de 2nd œuvre parmi les suivants :**

+ de 50% de la surface cumulée des planchers ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ;		+ de 50% de la surface cumulée des cloisons extérieures ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ;
+ de 50% des huisseries extérieures ;	+ de 50% des installations électriques ;	+ de 50% de la surface cumulée des cloisons intérieures ;
+ de 50% des systèmes de chauffage ;		+ de 50% des installations sanitaires et de plomberie ;

**\* Activité passée classée ICPE :**  
Bâtiment aillant pu accueillir des activités agricole, industrielle ou commerciale et ayant été le siège d'une utilisation, d'un stockage, d'une fabrication ou d'une distribution d'une ou plusieurs substances classées comme dangereuses (en application de l'article R.4411-6 du code du travail)

**\*\* Surface de l'opération :**  
Cumul de toutes les SDP (même si ce sont des bâtiments différents, voir sur des sites distincts, du moment que la demande administrative est globale)

Le MOA est tenu de transmettre sur la plateforme du **CSTB** :

- a) CERFA N°16287\*01 de diagnostic avant l'acceptation des devis ou passation des marchés ;
- b) CERFA N° 16288\*01 (récolement) dans un délai de 90 jours suivant l'achèvement des travaux.



**Décembre 2025 : Obtention du diplôme nominatif Diagnostiqueur PEMD, organisé par le CSTB et certifié par le SEDDRE**

Liens vers les textes réglementaires : Code de la construction et de l'habitation ([Articles R126-8](#))

Besoin de plus d'informations ? Renseignez vous auprès de Moor Réemploi : [naomis.moor@gmail.com](mailto:naomis.moor@gmail.com)